

Les familles des personnes détenues à l'épreuve de la COVID19

La crise sanitaire liée au coronavirus a mis le monde judiciaire en ébullition et a contraint le milieu pénitentiaire à se restructurer en profondeur. Des changements qui ont impacté la vie en détention mais également les familles qui ont un proche incarcéré. En effet, hormis dans le canton de Genève, ainsi qu'au sein des établissements de détention avant jugement de la prison de Sion et de la prison Centrale à Fribourg, les visites dans les autres établissements étaient interdites. Durant cette période particulière, comment les proches ont-ils pu garder le lien avec la personne détenue ? Comment les enfants ont-ils maintenu le contact avec leur parent en détention ? Loraine Kehrer-Mauron, responsable du programme Info Familles de la Fondation REPR (Relais Enfants Parents Romands), a répondu aux questions d'Infoprison.

Infoprison: *Quelles étaient les questions ou les inquiétudes principales des familles durant cette période où les établissements pénitentiaires ont dû prendre des mesures sanitaires pour éviter la propagation du coronavirus ?*

LK: L'inquiétude des familles concernait principalement l'état de santé de leur proche en détention. Il y avait à la fois la crainte de transmettre le virus et l'incertitude quant au respect des normes d'hygiène des autres visiteurs présents dans le parloir en même temps qu'elles. Lorsque les établissements pénitentiaires ont commencé à mettre en place des mesures de protection, telle qu'une séparation par un plexiglas dans le parloir entre la famille et la personne incarcérée, l'interrogation des familles était de savoir si dans de telles circonstances elles allaient maintenir ou non les visites. Les familles se questionnaient également sur la manière dont les informations leur seraient transmises si leur proche en détention devait être contaminé par le virus.

Infoprison: *Est-ce que des questions juridiques se sont aussi posées, par exemple autour des autorisations de sortie ou de la libération conditionnelle ?*

LK: De nombreuses questions sont restées les mêmes que celles que les familles nous posent durant le reste de

l'année. Car malgré cette épidémie il y a eu des arrestations, même si elles étaient moins nombreuses et qu'il y a eu moins d'infractions. Toutefois, des familles ont quand même découverts l'incarcération pendant cette période et ainsi elles avaient plusieurs questions à ce propos. Plus spécifiquement lié au covid-19, nous avons effectivement eu des questions en lien avec les sorties, les congés ou la libération conditionnelle. Pour ma part, les questions que j'ai eues à traiter concernaient des congés supprimés. Les familles se demandaient si la détention elle-même risquait d'être prolongée. Ce qui est sûr, c'est que la totalité de la détention ne peut être prolongée, mais l'octroi de la libération conditionnelle est potentiellement mise à risque à cause du virus et non liée au comportement de la personne détenue. Cela est très frustrant pour les familles et nous pouvons le comprendre. De plus, il y avait une grande part d'inconnu pour les familles, parce qu'elles n'avaient pas d'informations. En effet, l'incertitude sur la durée du confinement faisait que personne n'était réellement capable de leur répondre et les établissements pénitentiaires n'étaient pas en mesure de rassurer ces familles et de leur expliquer concrètement s'il y aurait ou non un impact sur le plan d'exécution de la peine pour leur proche. Dès lors, c'était comme si subitement les personnes en exécution de peine revenaient à l'incertitude de la détention avant jugement. Ce saut en arrière a été

compliqué à gérer tant pour la personne détenue que pour sa famille.

Infoprison: *Avez-vous reçu davantage de courriers ou de demandes portant sur l'envie et le besoin de reconstruire un lien avec les enfants ?*

LK: Plus je ne suis pas sûre, mais nous en avons eu, en tout cas, tout autant. L'équipe Focus Enfants¹ a commencé par reprendre contact avec tous les parents et enfants que nous avons accompagnés ces derniers temps, tant les parents en détention que les parents à l'extérieur. Pour les parents hébergeants, nous avons offert du soutien parce que tout à coup ils se retrouvaient avec des enfants à plein temps, et avec les parents en détention il s'agissait de réfléchir à comment il serait possible de maintenir le lien avec l'enfant alors que les visites étaient interdites. Dans de nombreux établissements, des contacts par Skype ont été introduits. L'équipe Focus Enfants a alors travaillé sur un guide afin d'aider les parents à préparer un Skype avec leur enfant². L'idée lors de la création de ce guide était de se dire qu'un Skype ne remplace pas une visite et qu'une rencontre virtuelle ça se prépare. Car ce n'est pas anodin, surtout pour un enfant. Dès lors, nous avons envoyé ce document aux personnes en détention afin qu'elles puissent connaître les enjeux que cela allait représenter pour leur enfant d'être derrière un écran. Nous

avons diffusé ce guide au maximum afin que les familles à l'extérieur puissent également anticiper ces rencontres. Durant cette période où les visites ont été interrompues, nous avons fait tout un travail autour du maintien du lien entre l'enfant et son parent en détention.

« **Durant cette période où les visites ont été interrompues, nous avons fait tout un travail autour du maintien du lien entre l'enfant et son parent en détention** »

Infoprison: *Outre les échanges par Skype, quels conseils donniez aux familles pour les aider à maintenir le lien avec leur proche incarcéré ?*

LK: Nous mettons en avant les possibilités d'échanger des courriers ou des colis, car la possibilité de faire de tels envois a été augmentée durant cette période. Ensuite, pour les familles avec des enfants, nous leur proposons de rester en lien avec leur proche en détention en faisant des activités au même moment. Cela permettait à la personne détenue d'être en lien avec son enfant car elle savait que ce dernier regardait, par exemple, la même émission au même instant. Mais les options n'étaient pas très nombreuses, donc nous étions très présents pour soutenir ces familles et nous étions là comme relais si elles avaient besoin de discuter et d'échanger avec nous. Notre but était de faire en sorte que cela se passe le mieux possible pour elles.

Nous avons également mis en place un Chat « À peine concerné » pour les adolescents, à raison d'une fois par semaine et supervisé par un membre de notre équipe. L'avantage était que cet outil garantissait un anonymat complet aux jeunes, tout en leur permettant d'entrer en lien et de discuter avec d'autres enfants qui, même s'ils vivaient ce semi-confinement de manière différente, avaient pour point commun d'avoir un parent en détention.

Infoprison: *Allez-vous garder ces outils une fois que la crise sanitaire sera passée et que la situation dans les établissements pénitentiaires sera rétablie ?*

LK: Oui, nous allons garder ces outils et les développer, car l'idée c'est potentiellement d'en faire plus. Nous nous sommes réinventés durant cette période parce que nous y avons été obligés, mais toujours avec l'idée de garder la plupart de ces outils pour la suite. Du côté Info Familles³, nous avons assuré notre écoute par téléphone pratiquement 7 jours sur 7 pendant cette période. Nous avons également mis en place sur notre site internet une fenêtre de conversation pop-up, car parfois faire le pas de prendre son téléphone pour nous appeler peut être difficile. Avec ce système, des échanges instantanés sont possibles. Nous allons alors également garder cette forme de communication parce que ça fonctionne bien. Et cela permet aux familles de garder l'anonymat, même si cela représente pour nous un nouveau challenge lorsque nous n'avons aucune information sur l'identité de la personne qui nous pose des questions. D'un établissement carcéral à un autre, les règles varient en effet beaucoup, nos réponses dès lors aussi. Et cela peut être plus compliqué de répondre de manière précise lorsque nous ne savons pas dans quel établissement se trouve la personne détenue.

Infoprison: *Est-ce que cette pandémie a finalement aussi apporté du positif ?*

LK: À l'extérieur oui, j'en suis convaincue. Car les familles ont été hyper connectées les unes aux autres et pouvaient se rassurer en permanence. Mais, la vie en détention a été compliquée parce que durant un moment il n'y a pas eu de contacts. Dans les prisons où les visites ont été maintenues, elles ont toutes été filtrées et des vitres sont

apparues, comme, par exemple, à Champ-Dollon. Nous sommes « anti-vitre », sauf si c'est pour maintenir du contact, que c'est la seule solution et que c'est provisoire. Idéalement ces plexiglas ne devraient pas rester. Tout est finalement une question d'équilibre. Certaines familles nous ont dit qu'elles ne souhaitaient pas aller en visite car elles ne se sentaient pas à l'aise avec ce système de séparation vitrée. Mais les établissements carcéraux ont mis en place différentes choses, ils ont fait avec les moyens qui étaient à leur disposition. Et tout s'est beaucoup joué sur l'information. Lorsque les explications étaient claires et soulignaient que les vitres étaient là dans un but de protection, alors le message passait bien. Et ce message était finalement le même qu'à l'extérieur, celui basé sur la solidarité et l'importance de se protéger les uns les autres. Les visiteurs qui avaient la possibilité d'entrer en contact avec leur proche incarcéré, même si c'était derrière un plexiglas, étaient alors plutôt contents de pouvoir le faire. Toutefois, quelques familles ont aussi décidé de ne pas venir en visite. Soit parce qu'elles étaient à risque, soit parce qu'elles venaient depuis trop loin et que cela apportait une complication supplémentaire. Ainsi, il y a eu des personnes qui, malgré la possibilité de s'inscrire pour une visite, n'ont pas pu ou voulu le faire pendant cette période. Mais dans l'ensemble, elles étaient contentes malgré les mesures d'avoir la possibilité de maintenir un lien avec leur proche en détention.

Et maintenant que les mesures s'allègent à l'extérieur, il y a beaucoup de familles qui veulent connaître les prochaines étapes.

Infoprison: *Que sait-on à ce sujet ?*

LK: D'ici le mois de juillet, dans le canton de Vaud il n'y aura plus de plexiglas mais le port du masque sera obligatoire durant la visite, pour la personne détenue et sa famille. Plusieurs

cantons avaient également limité la quantité de personnes qui pouvaient s'enregistrer pour une visite. Petit à petit, ce nombre pourra augmenter à nouveau. Donc les règles habituelles

« la vie en détention a été compliquée parce que durant un moment il n'y a pas eu de contacts. Dans les prisons où les visites ont été maintenues, elles ont toutes été filtrées et des vitres sont apparues »

selon les établissements seront de nouveau en vigueur. Afin d'aider les familles et les renseigner sur les mesures prises par les établissements, nous avons créé un tableau recensant toutes les dernières informations à ce sujet⁴.

Les retours progressifs à la normale se font donc petit à petit, avec des rythmes parfois différents selon les établissements pénitentiaires. En plus d'être en lien avec les familles, nous avons également été en contact constant avec les différents établissements qui ont pris le temps de nous tenir informés des mesures de sécurité en vigueur et de pourquoi elles étaient prises. Ainsi, nous avons pu diffuser ce message et essayer de faire en sorte que cela se passe le mieux possible pour les familles. Avec l'idée également de passer le message aux visiteurs que si tout le monde est solidaire et joue le jeu, alors ces mesures vont durer moins longtemps. Et ces mesures ne sortaient pas de nulle part, elles s'inscrivaient toutes dans le contexte général lié à la pandémie. D'où l'importance, encore une fois,

d'une bonne communication. Quand les mesures sont claires et que les familles comprennent pourquoi elles sont prises, alors elles passent bien.

■ **Lauriane Constanty**

Sources

¹ Focus Enfants propose du soutien et des conseils pour les enfants séparés d'un parent par la détention.

² Le guide REPR Skype peut être téléchargé à cette adresse : <https://www.repr.ch/Comment-preparer-un-Skype-avec-un-parent-en-detention>, des versions en anglais et bientôt italien sont également disponibles sur le site.

³ Info familles : propose des informations et de l'écoute par téléphone, mail, sur les réseaux sociaux et dans les bureaux de REPR.

⁴ Les mesures de sécurité des prisons romandes sont proposées sous forme de tableau récapitulatif par REPR et se trouvent à cette adresse : <https://www.repr.ch/Ensemble-protecteons-nous-protecteons-nos-proches-en-detention>.